



<b>COMMUNE DE GENNES</b>	<b>DELIBERATION</b>
<p><i>Nombre de Conseillers :</i> <i>En exercice : 12</i> <i>Présents : 8</i> <i>Votants : 9</i></p> <p><i>Date de convocation :</i> 21/02/2025</p> <p><i>Date d'affichage :</i> 03/03/2025</p>	<p><b>Le vingt-sept février deux mille vingt-cinq à vingt heures</b>, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent</p> <p><b>Membres présents :</b> Dominique HENRY, Jean-Michel LHOMMÉE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ</p> <p><b>Membres excusés :</b> Michel JANNIN, procuration à Dominique HENRY Philippe GENILLOUX</p> <p><b>Membres absents :</b> Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Jérôme VILLEQUEZ</p>

➤ **250201 : Approbation du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2025**

Les membres du Conseil municipal approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2025.

Le maire  
Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
L'original est signé par les membres présents.  
Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture